GRAND CONSEIL
reçu le 20 MAI 2008

C 2631

GRAND CONSEIL

Expédié le:		Session GC: 22.23.05.08	
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:			
Copie à:			

Madame Loly Bolay
Présidente du Grand Conseil
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3970
1211 Genève 3

Genève, le 20 mai 2008

Madame la Présidente,

Je me permets de m'adresser à vous en tant que Président de l'Organisation des Suisses de l'étranger. Je serais heureux que vous donniez lecture de cette lettre aux députés au moment où vous entamerez le débat sur le vote électronique.

Les Suisses de l'étranger sont extrêmement intéressés par la question du vote électronique. Nombre d'entre eux ne peuvent pas exercer leur droit politique par correspondance en raison des retards des envois postaux et d'autres pannes. L'OSE s'est fait la porte-parole des Suisses de l'étranger auprès du Conseil Fédéral, de la Chancellerie Fédérale, de la présidence et du secrétariat des gouvernements cantonaux.

Il apparaît en effet que la réalisation des votes électroniques pour les Suisses de l'étranger passe nécessairement par l'adaptation des systèmes cantonaux. Ainsi en va notre fonctionnement fédéraliste. Les Suisses de l'étranger ont exprimé ces derniers temps leur grande attente, pour ne pas dire leur impatience.

Ils savent qu'il y a quelques cantons pilotes tels que Zürich, Neuchâtel et Genève. A plusieurs reprises, des spécialistes rattachés à la Chancellerie du canton de Genève sont venus leur expliquer l'état d'avancement de leur réalisation dans ce domaine. Ils ont appris également que Genève serait en mesure de traiter par son système électronique les votes de Suisses de l'étranger rattachés à certains autres cantons.

Or j'apprends que le Grand Conseil genevois va être saisi de deux projets de loi se rapportant directement à cette question du vote électronique. L'issue de ce vote va être importante pour les Suisses de l'étranger qui ne manqueront pas d'en être informés. En effet, un refus des deux projets de loi par le Grand Conseil aurait un effet de blocage pour l'évolution de tous les autres cantons et donc un effet de retard peut être considérable pour l'exercice des droits politiques des Suisses de l'étranger. C'est vous dire, Madame la Présidente, que nous observerons la décision du Grand Conseil en espérant que Genève confirmera son rôle moteur.

La déception en cas de blocage politique à Genève serait à la hauteur de la confiance qui allait vers Genève, perçu comme canton pilote.

En vous remerciant vivement de donner connaissance de cette lettre, je tiens à vous exprimer, Madame la Présidente, de ma très haute considération.

Jacques-Simon Eggly
Président de l'Organisation des Suisses de l'étranger

J-S Eggly